

**COMMUNE DE CERVON**  
**Conseil Municipal du 13 avril 2022**

L'an 2022, le 7 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

**Présents :** M. Fabien SANSOIT, Maire, Mmes Marie-Agnès CORDILLOT, Michelle GUDIN, Monique LANTIER-DUCOURET, Catherine SAUVAT, Alexandra TAUPIN, MM. Pascal BERTIN, Nicolas BOITEUX, Jacques MARTIN, Yves PETRE, Dominique ROY, M. Alexandre SAINT-JOST,

**Absent excusé ayant donné pouvoir :** M. Baptiste TAUPIN → M. Fabien SANSOIT

**Absents excusés :** M. Charles HALM      **Absente :** Mme Christelle NICOLAS

**Approbation du procès-verbal :**

Mme Catherine SAUVAT donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 2 mars 2022.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.**

**I – Vote du compte administratif et approbation du compte de gestion 2021**

M. Fabien SANSOIT présente le Compte Administratif 2021 chapitre par chapitre.

	Dépenses	Recettes	Résultat
<b>Fonctionnement</b>	489 062,10€	697 209,42€	<b>208 147,32 €</b>
<b>Investissement</b>	210 096,03€	171 244,28€	<b>-38 851,75€</b>

Calcul du résultat pour l'année 2021 :

COMPTÉ ADMINISTRATIF 2021 - CERVON						
	FONCTIONNEMENT 2021		INVESTISSEMENT 2021		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		119 751,12 €	3 391,77 €			119 751,12 €
Opérations de l'exercice	489 062,10 €	577 458,30 €	206 704,26 €	171 244,28 €	695 766,36 €	748 702,58 €
TOTAUX	489 062,10 €	697 209,42 €	210 096,03 €	171 244,28 €	695 766,36 €	868 453,70 €
Résultat de clôture		208 147,32 €	- 38 851,75 €			172 687,34 €
	Besoin de financement		38 851,75 €			
	Excédent de financement		- €			
	Restes à réaliser		72 307,00 €		2 300,00 €	
	Besoin de financement des R.A.R.		111 158,75 €			
	Excédent de financement des R.A.R.		2 300,00 €			
	Besoin total de financement		108 858,75 €			
	Excédent total de financement					
	Affectation au Compte 1068		108 858,75 €		(Investissement) Excédent de fonctionnement	
	Affectation au Compte 002		99 288,57 €		(Fonctionnement) Excédent de	

**Le conseil municipal étudie les différentes subventions à attribuer aux différentes associations et décide de leurs montants.**

M. le Maire sort de la salle. Le Conseil Municipal sous la présidence de M. Jacques MARTIN 1<sup>er</sup> Adjoint, vote le compte administratif 2021.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le compte administratif 2021 et approuve le compte de gestion 2021.**

## **II - Vote du budget primitif 2022**

Le Maire présente le budget primitif 2022 en fonctionnement et en investissement :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	672 539,11€	672 539,11€
<b>Investissement</b>	231 502,94€	231 502,94€

Le budget est équilibré. Il est consultable dans son intégralité en mairie.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2022.**

## **III- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2022**

M. le Maire présente au conseil municipal les simulations des taux des impôts directs locaux établis par Monsieur le Percepteur en cas d'augmentation de 0,5 % et de 1 %.

**Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'augmenter les taxes foncières de 0,5 % pour cette année et valide les taux ainsi calculés.**

<b>TFPB</b> Taxe foncière sur les propriétés bâties <b>33,72 %</b>	<b>TFNB</b> Taxe foncière sur les propriétés non bâties <b>28,33 %</b>
---	---

**Soit un produit fiscal attendu pour les taxes foncières de 260 377 € et un total taxes foncières +taxes d'habitation de 303 683 €**

## **IV- Travaux 2022**

- **Travaux prévus suite à la commission des travaux du 5 février 2022**

M. le Maire présente les travaux prévus et fait un point sur leur avancement.

- **Achats de matériel à prévoir**

- Achat d'une tondeuse : M. le Maire présente deux devis de Gamm Vert dont les montants (hors taxes) sont : 299,17 € ou 332,50 €.

- Pour l'achat d'une lame pour désherber pour le tracteur tondeuse, M. le Maire présente un devis de l'entreprise Rabeux d'un montant de 4990 €.

Ce dernier montant étant élevé, d'autres devis seront demandés.

**Le conseil municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour signer un des devis pour l'achat de la tondeuse et pour signer un devis pour l'achat de la lame.**

- achat de panneaux d'affichage

- **Travaux de couverture** sur des bâtiments communaux

Monsieur le Maire demande à la secrétaire prendre des renseignements afin de valoriser les heures de travaux en régie des agents.

## VI - Questions diverses

- **Travaux au columbarium** : Prévenir les familles concernées des travaux au columbarium (installation de nouvelles cases).
- **Courrier de la fédération de chasse** : M le Maire présente une enquête de la fédération de chasse concernant le classement ESOD (Espèces susceptibles d'Occasionner des Dégâts). Le conseil municipal donne son accord à M. le Maire pour émettre un avis favorable au classement ESOD de l'étourneau sansonnet.
- **Nombre important de chats à Maré-Les-Bois** : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier d'une habitante du hameau concernant la population importante de chats. Monsieur le Maire prendra des renseignements auprès des vétérinaires.
- **Reforestation** (reforestation de 3 parcelles sur la commune soit 6,6 ha en plantant 10500 arbres) : La sortie avec Enedis aura lieu le vendredi 15 avril avec les élèves de l'école élémentaire et en présence d'élus locaux.
- **Ornière aux « 4 routes »** : Mme SAUVAT signale une ornière dans l'accotement au croisement de la route de Lantilly et de la route du Puits, suite aux travaux de voirie. L'ornière sera rebouchée.
- **Arbres morts à Montliffé** : Mme BERTIN signale des arbres morts bordant la route en arrivant à Montliffé. Une recherche sera faite pour identifier le propriétaire des arbres.
- **Elections présidentielles du 24 avril** : M. Le Maire présente le tableau des permanences.

### Dates à venir :

- Prochain Conseil Municipal : mercredi 1<sup>er</sup> juin à 20 h00
- Réunion de la commission communication : jeudi 19 mai à 17h30

La séance est levée à 23h08